

lait en se garantissant de la chaleur par les sacs. La couche extérieure, sur une épaisseur de 4m 30 était mouillée; jaunâtre et d'une mauvaise odeur; puis venait une zone concentrique d'environ 0m 50 de largeur où le fourrage, brun comme au centre, était couvert de moisissure. La base et le sommet, sur une épaisseur d'un mètre environ, offrait le même phénomène.

En résumé, je crois qu'on peut mettre en meule du fourrage quelconque, c'est-à-dire coupé depuis plus ou moins de temps, et qu'on peut, sans inconvénient, dépasser de beaucoup le moment indiqué pour démeuler. Il suffit de le faire avant l'apparition de la moisissure ou *d'être* sur la deuxième zone, qu'on devra, par cette raison, surveiller avec soin.

Ainsi simplifiée, la méthode Klappmeyer, toujours plus chère que la méthode ordinaire, devient d'une application facile partout, et présente un moyen précieux de sauver une récolte de fourrages menacées par la pluie.

L. MOUL,

Professeur au Conservatoire des arts et métiers.

Théorie de l'arrosage.

Les opérations que l'on connaît le moins sont ordinairement celles que l'on a pratiquées dans tous les temps. Elles sont dans nos habitudes; on vit avec elles sans y prendre garde, comme avec de vieilles amies, et l'on ne songe guère à leur demander quelles sont leurs raisons d'être. Ainsi, le jardinier qui arrose son jardin, le fermier qui arrose son pré ne se rendent pas bien compte de ce qu'ils font, et n'admettent point que la science ait le droit d'intervenir dans une besogne de cette nature. Ils savent, par expérience et pour l'avoir remarqué au bord des sources et des ruisseaux, que l'eau fait de l'herbe bien verte et de jolis légumes, et ils arrosent; voilà tout. Ils n'ont pas, disent-ils, besoin de savoir autre chose. Pour notre part, nous sommes d'un avis contraire, et pensons qu'il reste beaucoup à apprendre aux hommes du métier sur ce chapitre-là. Si, dans la plupart des cas, l'arrosage est exécuté à propos, quelquefois aussi, il est exécuté de hors propos et poussé jusqu'à l'abus, et c'est précisément parce que nous en avons la certitude que nous tenons à éclairer cette opération par le raisonnement.

L'eau est nécessaire, indispensable à la germination des plantes, à titre unique d'agent de la fermentation; elle est nécessaire au développement des plantes, en ce sens qu'elle dissout les sels de la terre et des engrais et les conduit dans les divers organes de ces plantes; elle est nécessaire, enfin, pour réparer dans les végétaux les pertes occasionnées par l'évaporation, par l'action du soleil et des vents secs sur les tissus. Tout le monde est d'accord sur cette triple nécessité; mais, à l'exception de quelques habiles jardiniers, nos cultivateurs n'en agissent pas moins à l'aventure. Au potager, nous nous servons de plusieurs termes distincts pour exprimer les divers

modèles d'arrosage. S'agit-il de dégoutiller la graine en terre, d'éveiller ses facultés germinatives, de favoriser la levée? Nous basons les planches au moyen de pommes d'arrosoir très-finement trouées; autrement dit, nous arrosons le plus légèrement possible, dans le seul but d'humecter un peu la graine, qu'il faut à renouveler assez souvent le bassinage pendant les sécheresses persistantes. S'agit-il d'aider au développement des plantes levées de fraîche date? Nous donnons une *mouillure*, c'est-à-dire quelque chose de plus que le bassinage. S'agit-il de donner de l'eau à une plante en pleine force? Nous arrosons, c'est-à-dire nous opérons largement, soit avec une pomme d'arrosoir très-prodigieuse, soit avec le goulot. Parfois, dans la culture des arbres, nous nous servons de la pomme à main pour mouiller feuilles, branches et tiges, mais nous n'avons pas de mot convenable pour exprimer cette opération.

(A continuer.)

ANNONCES.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 23 SEPTEMBRE, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, TROIS fois par MOIS, aller et retour, entre les ISLES DE LA MAGDELEINE et PICTOU dans la Nouvelle-Ecosse, et le BASSIN DE GASPE ou PERCÉ, tel que le Maître-Général des Postes le requerra, depuis le 1er mai 1867.

Le transport des malles devra se faire avec un bâtiment bien étanche, léger et solide, bien équipé et manœuvré pour le service, sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront les Isles de la Magdeleine pour Pictou le 1er et le 20 de chaque mois, et pour Percé ou le Bassin de Gaspé le 10 de chaque mois.

Les malles laisseront Pictou pour les Isles de la Magdeleine le 5 et le 15 de chaque mois, et Percé ou le Bassin de Gaspé pour les Isles de la Magdeleine, le 15 de chaque mois pendant la saison de navigation.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumission obtenus aux Bureaux de Poste des Isles de la Magdeleine, Bassin de Gaspé, Grande grève de la Pointe St. Pierre, et Percé en Canada; et à Halifax et Pictou; à la Nouvelle-Ecosse, et au Bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 9 juillet 1866.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE, ENTRE Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur.

LADY HEAD,

A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI le 17 JUILLET 1866, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus: BASSIN DE GASPE,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et

PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

A VENDRE OU A LOUER A SAINTÉ ANNE DE LA POGATIÈRE Près du Collège, dans le centre du Village.



UNE belle et bonne maison de 35x23 pieds, finie dehors et dedans chassis doubles, mansardes, etc. Construite il y a sept ans, avec fournil attenant la à maison, excellente cheminée et four, grange et étable d'environ 50 pieds, jardin potager, fontaine, etc.

Cette maison est admirablement située pour une famille bourgeoise qui voudrait passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement du juin. Pour les conditions s'adresser au PROCUREUR DU COLLÈGE.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUÉBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc.

Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.